

## Certification à l'audit interne ou externe d'entreprise du secteur cosmétique - Certification audiCOS

CATEGORIE : B

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Industrie - Chimie et pharmacie**

Code(s) NAF : **20.42Z**

Code(s) NSF : **222**

Code(s) ROME : **H1502**, **H2301**, **H1505**

Formacode : **22885**

Date de création de la certification : **31/07/2016**

Mots clés : **ISO 22716**, **industries chimiques**, **cosmétique**, **AUDIT**

### Identification

Identifiant : **2423**

Version du : **06/06/2018**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Bonnes Pratiques de Fabrication des Produits Cosmétiques : Code de la santé publique et ses textes d'application.](#)

Non formalisé :

- **Norme NF EN ISO 22716 : 2008, relative aux Bonnes Pratiques de Fabrication des cosmétiques.**

Norme(s) associée(s) :

—

### Descriptif

#### *Objectifs de l'habilitation/certification*

La certification atteste que le candidat possède les compétences suivantes :

Conduire un audit cosmétique (interne ou externe), de son organisation à la restitution des résultats, en identifiant, pour les activités faisant partie du champ d'audit, leur niveau de respect des demandes des bonnes pratiques de fabrication cosmétiques ISO 22716.

Gérer les aspects comportementaux de l'audit cosmétique, afin de susciter l'adhésion des audités aux objectifs de l'audit nécessaire au maintien du niveau de transparence garantissant le bon déroulement de l'audit au regard du niveau de conformité attendu dans le référentiel BPF Cosmétique.

Assurer un suivi des actions correctives et préventives proposées par les audités pour répondre aux écarts au regard du référentiel ISO 22716 (pertinence de la proposition, mise en place réelle et atteinte des objectifs)

Développer une auto-évaluation réflexive de ses activités d'auditeur cosmétique afin de mettre en place des actions d'amélioration continue dans sa pratique professionnelle.

#### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- Certification en audit interne des sites de production de l'industrie pharmaceutique

- Certification en audit des façonniers de l'industrie pharmaceutique
- Certification en audit des fournisseurs de matières premières de l'industrie pharmaceutique
- Certification en audit des fournisseurs des articles de conditionnement de l'industrie pharmaceutique

## Descriptif général des compétences constituant la certification

**UC 1** : Identifier les points critiques des activités d'un site industriel permettant d'assurer la qualité des produits fabriqués et organiser leur mise en conformité opérationnelle au regard des demandes du référentiel des BPF cosmétiques ISO 22716.

**UC 2** : Réaliser un audit cosmétique (de sa définition à la restitution des résultats) en le positionnant dans une démarche d'amélioration continue permettant d'identifier les non-conformités au référentiel ISO 22716 et de faire initier des actions correctives et préventives opérationnelles.

**UC 3** : Analyser, sur la base de la méthode MBTI ("Myers Briggs Type Indicator"), la nature des relations des différents interlocuteurs rencontrés tout au long de l'audit afin d'optimiser la qualité des échanges et de permettre une mise en évidence conjointe et acceptée des écarts.

## Modalités générales

Le candidat peut accéder à la certification au travers d'un positionnement préalable permettant :

Soit de s'inscrire dans une démarche VAE

Soit de compléter tout ou partie de ses connaissances et compétences par un parcours de formation en présentiel, incluant des exercices pratiques, des échanges entre participants, ainsi que la réalisation d'audits

## Liens avec le développement durable

Aucun

## Public visé par la certification

Salariés

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

La certification atteste de compétences et connaissances nécessaires du salarié dans l'exercice de ses fonctions.

### Pour l'entité utilisatrice

La certification permet :

d'employer un(e) salarié(e) plus efficace, fiable et autonome, le(a) rendant plus productif(ve) et efficient(e) dans le cadre de la GPEC, d'attester de la compétence et connaissance du (de la) salarié(e), lui permettant ainsi d'envisager une évolution professionnelle.

## Evaluation / certification

### Pré-requis

non

### Compétences évaluées

## Centre(s) de passage/certification

- Ifis, Boulogne Billancourt,

**UC 1 :** Identifier les points critiques des activités d'un site industriel permettant d'assurer la qualité des produits fabriqués et organiser leur mise en conformité opérationnelle au regard des demandes du référentiel des BPF cosmétiques ISO 22716.

92100

Analyser les demandes du référentiel BPF ISO 22716 afin d'identifier les actions concourant à la mise en conformité des différentes activités de l'entreprise

Identifier les points critiques des activités du site industriel pour assurer la qualité et la mise en conformité des produits fabriqués

Identifier les mesures opérationnelles permettant d'assurer leur conformité avec les demandes du référentiel

**UC 2 :** Réaliser un audit cosmétique (de sa définition à la restitution des résultats) en le positionnant dans une démarche d'amélioration continue permettant d'identifier les non-conformités au référentiel ISO 22716 et de faire initier des actions correctives et préventives opérationnelles.

Déterminer le type d'audit à effectuer :

*Analyser une situation donnée pour définir le type d'audit à effectuer*

*Fixer, mettre en forme et rédiger les objectifs de l'audit de façon précise, claire et mesurable*

Préparer l'audit :

*Définir, mettre en forme et rédiger le plan de l'audit, en précisant la planification, l'agenda souhaité et en réalisant une estimation du temps nécessaire pour auditer chacun des points prévus.*

*Définir, mettre en forme et rédiger la grille d'audit identifiant les points sur lesquels une réponse doit être obtenue.*

*Définir et lister les documents de l'audité devant être produits avant et pendant l'audit.*

*Utiliser et concevoir des outils d'évaluation permettant d'analyser les écarts.*

Lancer l'audit et conduire les entretiens :

*Conduire une réunion d'ouverture*

*Formuler et poser les questions pertinentes par rapport aux objectifs de l'audit en se référant à la grille d'audit*

*Analyser les réponses aux questions, les faits observés, les documents lus (procédures internes de l'audité, documents d'enregistrements...) au regard des exigences du référentiel ISO 22716*

*Prendre des notes, enregistrer les réponses*

*S'assurer de la réalité opératoire (pratiques, actions, méthodes) observée au regard des modes opératoires, procédures ou directives diverses*

Analyser, synthétiser et restituer :

*Préparer les résultats de l'audit : Compiler, mettre en forme et rédiger de façon claire et compréhensible les observations recueillies en identifiant les écarts et conformités*

*Rédiger le rapport d'audit intégrant le plan d'action convenu avec l'audité en réunion de clôture.*

**UC 3 :** Analyser, sur la base de la méthode MBTI ("Myers Briggs Type Indicator"), la nature des relations des différents interlocuteurs rencontrés tout au long de l'audit afin d'optimiser la qualité des échanges et de permettre une mise en évidence conjointe et acceptée des écarts.

- Réaliser, au travers de la méthode MBTI, un profil de ses interlocuteurs afin de mieux comprendre comment ils fonctionnent et réagissent

- Analyser les situations de blocage rencontrées lors de l'audit et trouver des éléments de réponse

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

non

---

La validité est Temporaire

3 années

**Possibilité de certification partielle :** oui

Étendue de la certification partielle :

Peut être faite une demande de validation des acquis de l'expérience pour être dispensé, en fonction du profil du candidat, de suivre certains modules de formation. Il sera tout de même nécessaire qu'il réalise les évaluations sommatives de chacun de ces modules ainsi que l'évaluation finale par mise en situation réelle d'audit.

Le candidat à la VAE devra présenter un dossier administratif composé de :

- CV du participant

- Document détaillant les missions du poste actuel, dans le cadre du parcours

- Attestation de l'employeur sur la fonction occupée (ainsi que les précédentes) afin de justifier de l'expérience acquise

Durée de validité des composantes acquises :

3 années

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

2 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Un certificat de compétences est délivré lorsque les 3 compétences sont validées, en format papier et/ou numérique

[Plus d'informations](#)

## *Statistiques*

Plus de 80 candidats ont été totalement ou partiellement certifiés

## *Autres sources d'information*

<http://www.ifis-academy.fr/solutions-et-services/certification/15-certifications-ifis-inscrites-a-linventaire/>